

Ecole St Joseph à Arthez-de-Béarn

PROJET D'ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS

Présentation

1 – Raisons de mettre en place cet accueil :

La mise en place de cet accueil correspond à une demande des familles, désireuses de scolariser leur enfant avant l'âge de trois ans.

2 – Liens avec le projet éducatif de l'établissement :

L'accueil des enfants de moins de trois ans est inscrit dans le projet éducatif de l'école :

-« L'école St Joseph, sous tutelle diocésaine, propose une éducation qui veille à l'évolution de l'enfant (accueilli dès l'âge de deux ans) selon son âge et sa personnalité, dans le souci de former un être autonome, capable de faire des choix dans sa vie d'adulte [...] »

-« Respect de la différence : Accueil des enfants de moins de trois ans dans la classe de maternelle et prise en compte de leurs besoins particuliers avec un projet d'accueil spécifique »

-« Disponibilité de l'équipe : Un temps privilégié quotidien accordé par l'enseignante de maternelle et par l'aide-maternelle aux enfants de moins de trois ans »

3 – Clarification des finalités :

Les enfants de moins de trois ans sont accueillis dans une classe multi-niveaux avec des PS et MS mais ils ont des besoins différents.

Il s'agit pour eux d'une préparation à la maternelle. Ils ne sont pas soumis aux programmes de l'Education Nationale ; ils ne seront donc pas évalués.

Ces enfants ont besoin d'être stimulés sur le plan du langage, de la motricité. Ils apprennent à créer un lien social avec leurs camarades.

Les enfants de moins de trois ans sont accueillis à l'école dans le cadre du texte de la loi. Cependant, l'école se réserve le droit, après communication avec la famille, de différer la scolarisation après un mois d'observation si l'enfant n'est pas prêt (propreté, séparation difficile d'avec ses parents...)

Prise en compte des besoins physiologiques

1 – Satisfaire aux besoins de propreté :

***Passage aux toilettes :**

Un passage systématique aux toilettes à heure fixe est proposé à l'ensemble du groupe classe tout au long de la matinée. Ces passages systématiques permettent aux enfants d'apprendre à devenir plus autonomes par rapport à l'habillage et au déshabillage, mais aussi à prendre des repères temporels sur la journée.

***Hygiène :**

Après chaque passage aux toilettes, les enfants sont conduits aux lavabos pour se laver les mains, ce qui donne lieu à un apprentissage des règles d'hygiène élémentaires et à un éveil sensoriel (contact avec l'eau, le savon...)

2 – Satisfaire aux besoins alimentaires :

-Les jeunes enfants ont besoin de s'alimenter régulièrement. Une collation à base de fruits et/ou légumes (fruits, tomates cerises, bâtonnets de légumes, compotes, jus de fruits...) apportée par la famille est possible dans le courant de la matinée et de l'après-midi.

-A la cantine, les enfants sont installés dans un lieu réservé aux 2-5 ans, avec un adulte présent tout au long du repas. Le temps de restauration participe à l'apprentissage de l'autonomie du jeune enfant. En début d'année, une petite cuillère est proposée pour manger. Progressivement, un passage à la fourchette se met en place.

Les différents temps de restauration de la journée (collations, cantine) permettent aussi d'apprendre à découvrir divers aliments mais aussi à goûter à tout, à repérer des saveurs, à les apprécier ...

3 – Satisfaire aux besoins de sommeil :

-Un temps de sieste obligatoire (ou du moins un temps de repos) est fixé pour les TPS et PS. Le réveil est échelonné, en fonction du rythme de chacun.

-Pour ce temps de sieste, un environnement sécurisant est privilégié : doudou, couette et coussin personnels, lit attiré à l'année et coucher ritualisé (lecture d'histoire, musique douce...)

Prise en compte des besoins affectifs et sociaux

1 – Surmonter ses angoisses :

-Les enfants de moins de 3 ans et leurs parents sont accueillis dans la classe. Les parents peuvent rester dans la classe si nécessaire durant le premier quart d'heure de classe, pendant la première quinzaine de scolarisation de leur enfant.

-Les doudous sont autorisés durant le temps d'accueil

-Une pièce de jeux et d'activités aménagée est réservée aux TPS

-Des temps d'activité privilégiés tantôt avec l'enseignante, tantôt avec l'ATSEM, sont aménagés dans la matinée pour les moins de trois ans

2 – Découvrir les autres :

-Alternance de moments où le groupe TPS est seul avec l'adulte, pour favoriser les relations au sein du groupe d'âge, avec des temps d'inclusion avec les PS et MS

- Aménagement de plages horaires avec des jeux en groupes

Prise en compte des besoins moteurs

-Aménagement de plages horaires avec des activités de motricité :

*manipulations : balle, ballon, cerceau... / peinture, gommettes, collage, pâte à modeler...

*déplacements : sauts, courses, vélos...

-A certains moments, la cour leur est réservée et ils ont accès au matériel sur la cour de récréation avec l'accompagnement de l'ATSEM, afin de favoriser la prise d'initiatives et de réunir les conditions pour que les enfants puissent oser de nouvelles expériences

Prise en compte des besoins cognitifs

-L'accent est mis sur la manipulation et sur l'expérimentation, avec des moments de verbalisation pour favoriser l'élaboration de la pensée

-Diverses activités de langage sont proposées : écoute d'histoires, de comptines, de chansons ; jeux en groupes : loto, memory, coin cuisine, poupées, château fort...

-La curiosité et l'envie d'apprendre sont régulièrement stimulées

-Les jeunes enfants sont amenés à « laisser des traces » de leurs découvertes, sous différentes formes et formats (peintures, collages, coloriages sur : album de maternelle, affiches, supports divers... / pochettes collectant des découvertes, des cueillettes...) :

*afin de garder le souvenir de ce qu'ils ont fait (de la même manière que des élèves de CE2 ou CM1 par exemple vont garder un écrit d'une expérience ou d'une sortie pour se souvenir)

*afin de prendre plaisir à ce qu'ils font et de prendre conscience de ce qu'ils ont fait

*afin de favoriser l'échange, la communication, le langage entre pairs mais aussi avec la famille